

Communiqué



Alliance de la Fonction publique du Canada | Représentant 160 000 travailleurs et travailleuses

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 17 novembre 2008

Postes Canada veut négocier par l'intermédiaire des médias : l'AFPC dit « NON! »

Ottawa – Au lieu de négocier de bonne foi avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), Postes Canada préfère lancer une campagne média.

« Les deux parties ne se sont pas rencontrées depuis le 7 novembre », déclare John Gordon, le président national de l'AFPC, le syndicat qui représente les 2 400 employées en grève. « Notre équipe est fin prête à négocier. Elle attend que l'employeur lui en donne l'occasion. »

Hier soir, à la veille de la grève, Postes Canada a présenté un seul exemplaire d'une offre de dernière minute à une médiatrice. L'employeur savait pertinemment que l'équipe de négociation de l'AFPC n'était pas disponible.

Peu après, l'employeur affichait sur son site Web un communiqué résumant son offre.

« Encore une fois, Postes Canada affiche un mépris total pour ses employées et son obligation de négocier avec équité », ajoute le président Gordon.

L'AFPC a déposé récemment une plainte de pratique déloyale de travail contre Postes Canada. Elle l'accuse d'avoir diffusé de l'information erronée à l'ensemble de son personnel au sujet des négociations menées avec l'AFPC et d'avoir enfreint les dispositions du *Code canadien du travail*.

L'AFPC accuse aussi l'employeur de vouloir discréditer le syndicat en envoyant directement aux membres des messages contenant des propos erronés et trompeurs au sujet du déroulement des négociations.

La convention collective conclue entre l'AFPC et Postes Canada est expirée depuis le 31 août 2008. Les négociations ont commencé le 4 juin 2008. Les membres du syndicat ont voté à 88 % pour la grève, qui a commencé aujourd'hui.

-30-

Renseignements : Alain Cossette, Communications, AFPC
613-293-9210

63-171108